# L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

*Bureaux, No 73, rue de Chartres.*

*NOUVELLE-ORLEANS.*

MERCREDI MATIN, 18 OCTOBRE


## ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande en a été adressée par J. E. Bloche pour la convocation de ses bons officiels comme vacataire dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon en date du 10 juin 1858 pour $10,000 et signé par J. E. Bloche, comme principal, et Vaucy, J. B. Bloche, comme caution.

2o—Un bon en date du 12 novembre 1858, pour la même somme et signé par J. E. Bloche, comme principal et Jos. Bloche, comme caution.

3o—Un bon en date du 16 décembre 1860, pour la même somme, signé par les mêmes personnes. Les dits bons ayant été donnés pour la fidèle accomplissement de ses devoirs, comme vacataire.

Ainsi est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés et dessus de faire connaître, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans ce délai tiers dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(Signé) J. MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat. 3tsept—3o

## ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande en a été adressée pour la convocation des bons officiels de J. E. Bloche, comme vacataire dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon en date du 29 janvier 1851 pour $10,000, signé par J. E. Bloche, comme principal, et Mme Pierre Lanoudière son caution.

2o—Un bon en date du 3 avril 1852 pour la même somme, signé par J. E. Bloche comme principal et G. Brandt comme caution. Les dits bons ayant été donnés pour la fidèle accomplissement de ses devoirs comme vacataire.

Ainsi est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quinze jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(Signé) J. MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 3tsept—1m

## ETAT DE LA LOUISIANE.
—Département Exécutif—
*Nlle Orléans, 27 juin 1865.*

ATTENDU que M. MAURICE BARNETT Jr. s'est adressé à moi pour la cancellation de ses bons officiels comme vacataire dans et pour la Paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon daté du 13 octobre 1851, pour $10,000, signé par Maurice Barnett Jr. comme principal, et par Edward Barnett comme caution.

2o—Un bon daté du 9 octobre 1853, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

3o—Un bon daté du 16 janvier 1850, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

4o—Un bon daté du 17 janvier 1855, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

5o—Un bon daté du 3 mars 185., pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

6o—Un bon daté du 3 mars 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

7o—Un bon daté du 11 avril 1859 pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

8o—Un bon daté du 11 juillet 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

9o—Un bon daté du 2 octobre 1861, pour la même somme et signé par la même personne.

Lesquels bons ont été donnés pour le fidèle accomplissement, par le dit Maurice Barnett Jr. de ses devoirs comme vacataire, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Ainsi est par le présent donné à toutes les personnes intéressées dans les bons ci dessus décrits de faire connaître, par écrit, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans ce quarterzing dix jours qui suivront la dernière publication de cette ordonnance, les raisons pour lesquelles ces dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

Signé MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 3sept—1m

## *ETAT DE LA LOUISIANE.*
—Département Exécutif—
*Nlle Orléans, 27 juin 1865.*

ATTENDU que M. MAURICE BARNETT Jr. s'est adressé à moi pour la cancellation de ses bons officiels comme vacataire dans et pour la Paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon daté du 13 octobre 1851, pour $10,000, signé par Maurice Barnett Jr. comme principal, et par Edward Barnett comme caution.

2o—Un bon daté du 9 octobre 1853, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

3o—Un bon daté du 16 janvier 1850, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

4o—Un bon daté du 17 janvier 1855, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

5o—Un bon daté du 3 mars 185., pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

6o—Un bon daté du 3 mars 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

7o—Un bon daté du 11 avril 1859 pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

8o—Un bon daté du 11 juillet 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

9o—Un bon daté du 2 octobre 1861, pour la même somme et signé par la même personne.

Lesquels bons ont été donnés pour le fidèle accomplissement, par le dit Maurice Barnett Jr. de ses devoirs comme vacataire, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Ainsi est par le présent donné à toutes les personnes intéressées dans les bons ci dessus décrits de faire connaître, par écrit, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans ce quarterzing dix jours qui suivront la dernière publication de cette ordonnance, les raisons pour lesquelles ces dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

Signé MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 3sept—1m

## *AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.*

LES tableaux d'assessment de la ville ayant été déposés au bureau des revenus d'assessement, le dit bureau se rendra à l'Hôtel de Ville selon le lois LUNDIS 2 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour recevoir les tableaux du bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui s'étant absentes de la ville en août et en septembre dernier, n'auront eu connaissance de l'assessment établi exposés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectification.

Le soussigné se tiendra dans son bureau actuellement dans le bâtiment de la 2 heures de l'après midi tous les jours, pendant trente jours à partir du 20 novembre, pour recevoir les tableaux d'assessement et recevoir les demandes de rectifications.

E. L. BERCIER,
Secrétaire du Bureau des Revenus

3sept—30t

## *AVIS AUX CONTRIBUABLES.*
Bureau de l'Assesseur d'Etat.
No 37 rue St-Pierre, 2nd Etat tot de la Nlle Orléans.

AVIS est donné que les ROLLS d'assessment des Quartiers Cinquième et Sixième Districts représentés tarifs, bornés par les rues du et au et de l'Esplanade, seront exposés au public pendant trente jours, à compter de ce jour, de 2 d'octobre, pour être vérifiés, je manière que toute personne aient à se faire entendre pulsée faire appel et le faire corriger.

PAUL DEVERGES,
Assesseur d'Etat.

2tsep—8, 12, 19, 26oct

## CINQUIEME & 1ST ANNUEL
DE LA
## Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE
## L'ETAT DE LA LOUISIANE
A LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant :

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 sept. tembre 1865.....$119,350 98
Reçus : Primes échues ils.....$99 : 8 : 17
Primes de rivières.....27,041 58
Primes de rivières.....22 : 49 71
$119,350 98
En moins : Primes remboursées.....$ 77 99
Risques non expirés.....19 : 3 00
19 240 99
Montant net des primes.....$99,378 17
PERTES PAYÉES DANS L'ANNEE
Savoir : Pertes par l'incendie.....$76,618 51
Pertes sur les marchandises.....19,757 66
Pertes sur les rivières.....1,750 00
$26,466 21
Réassurances.....9,012 43
Taxe du gouvernement, taxes locales et autres.....12 436 30
Frais, loyer, entretien, port, etc., et la dédi ou moins, &c.....26,142 73
67 047 67
Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré.....$21 701 67
Montant de la Compagnie est comme suit
Net à payer primes.....$14,706 10
Dû pour prime et sur une de per option.....19,467 21
Prêts garantis par actions et bons.....2 240 00
Placé sur hypothèques.....8,775 00
Placé sur bons d'Etat, de chèque et autres bons.....50 925 00
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle.....$ 110 00
En caisse.....15,815 49
Propriétés foncières.....6,385 70
Actions des chemins de fer et autres.....21,150 00
Billets de souscription.....143,325 92
Total.....$ 226,704 28

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la N le Orléans.

Qu'il soit souvenue que ce 16 octobre 1865, par-devant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nlle Orléans, a comparu personnellement E. Gavaudan, Président, et L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels ayant été dûment sermenté conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie sincère des livres de la compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Et. MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de dépôts non soumis payés, au porteur des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deuxième lundi de novembre prochain ; ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera donné des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| J. S. Morison | W S Cooper, |
| O Spofford, | Chas. Somers, |
| Charles J. Leeds, | A. D. Gray, |
| S. Sondgrey | Alf. Dolhonde, |
| S. H. Harris, | Chas. E Saunders, |
| J. Lapeze, | E Desforets, |
| D. Wilson, | D F Logan, |
| Thomas Bibb, | J Zentzy, |
| George Kuhl, | W Cumbus, |
| J. A. Saunalor, | F. Del Boadlo, |
| S. Pasquali, | J. Dupas, |
| L. S. Fobler, | J G Landry, |
| A. Abeyrie, | J G McLaura, |
| A. Thibaut, | I. Esobanos, |
| William Heyl, | A. Waickluch, |
| J. N. Robert, | A. Cahiro, |
| Magio Fale. | 15 oct—30 |

## *AVIS DE SOCIETE.*

LES soussignés se sont associés, comme importateurs, brasseurs et marchands de médicaments patentés, au No 21 de la rue de Chartres et No 16 de l'Echange Place, entre les rues Bourse et Canal, sous la raison

J. S. MAUNSELL & Co.

Ils voyageront, en se mouvant, de l'Europe, en voie directe et de grandes usines, un grand assortiment complet de drogues, produits chimiques, de tous les articles appartenant à ce genre de commerce. Ils vendront également tous les VÉRITABLES MÉDICAMENTS PATENTÉS, LES PARFUMERIES, LES ARTICLES DE TOILETTE, LES VINS ET LES LIQUEURS, &c, que nous garantissons VÉRITABLES.

Leurs facilités sont telles qu'ils sont à même d'offrir aux consommateurs un gros des avantages qui les engagent à se rapporter leurs ordres à la maison au lieu d'acheter des intermédiaires, et ils réaliseront ainsi une économie d'argent et de temps.

Ils se sont assuré l'aide de M. A. T. Yerbi, si favorablement connu, de plus nombre d'années dans la maison J. Wright & Co.

Ils espèrent les ordres des marchands qu'ils sont convaincus de pouvoir toujours satisfaire.

JOHN S. MAUNSELL,
WILLIAM BOGEL.

*Références :*

| | |
|---|---|
| MM Chas Briggs | C T Baldecke |
| Thos Bleo | Mooney, Letting & Co |
| Asa Fortier | Salli Bilodel & Co |
| A Chiapella | John S Morison & Co |
| L E Fourtal | A J Fyfer |
| J Nevin Jackson | Pike, Lapeze & Bro |
| A D Gri-f | Bower, Gerdes & Harrison |

2 sept—3m

## *AVIS DE SOCIETE.*

Nlle-Orléans, 1er octobre 1865.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous le COURTAGE DE COTON, sous la raison FERRIDAY, SAUDIER & WOLHART, au No 37 de la rue Carondelet.

J. C. FERRIDAY
ci-devant Oakford & Ferriday,
V. BAUDIER,
F. WOLHART,
ci-devant avec A. S. Cammack.

2oct—1m

## Entrepot de Tapis,
No. 19.....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis savoir :

MEDAILLONS, velours, supérieurs,
WILTON, 5 pieds et largeurs,
VENITIENS et autres variés,
NATTES blanches, roses, à carreaux, &c;
TOILES CIRÉE de différentes largeurs et qualités.
Comptoirs de table et de bloc, paillassons, nattes, couvertes grossières, chaises, escabeaux et bottes que nous offrons à des prix modérés pour le comptant.

A. BEGGERHAT & Co

## ESTELIN & CO. Facteurs de coton
ET
*Marchands Commissionnaires,*
Rue Gravier No, 102,

1 août—3m

## INSTITUTION LOCQUET.
Fondement, dont prochainement et
Rue
POUR JEUNES DEMOISELLES,
199 et 201 rue du Champ, entre les rues Julie et St Joseph.

LA ouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talents et de longue expérience dans les différentes branches d'enseignement.

L'enseignement du piano sera continué par Mme P. Lesquel, trois l'aide de professeurs distingués.

Les pensions et les leçons des nombreuses élèves de Mme Le Roy, tant de la ville que de la campagne, lui font connaître le désir que la maison d'instruction, bornée cette année, aux jeunes demoiselles, soit limitée à cent élèves, pécuniairement comme qui est l'intention de faire leurs études cette année, à être présentées à la rentrée des classes, sous quoi elle sera obligée de les continuer jusqu'au 1er juillet.

Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues non seront demandé une connaissance qu'elle, et le but de l'institution étant de s'épargner aucune peine qui puisse aider au développement des intelligences qui lui sont confiées, la Directrice encouragée par les familles se propose de faire de cette langue une parfaite du cours établi dans l'institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institution et des prospectus seront délivrés. 29 août 3m

## INSTITUT St-LOUIS,
*POUR LES DEMOISELLES,*
275, rue Dauphine.

LE cours de musique vocale dans cette Institution reprendra à partir de septembre, sous la direction de Mme C. Sentmanat—Mme M. Soren, en médiat, la pre fesseur et distingué cette branche de la musique, désire procurer aux familles qu'elle veut faire admettre dans cet établissement, les avantages d'une étude sérieuse et de longue.

Un certain nombre d'élèves est attaché à l'établissement.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Soren, 275 rue Dauphine, de 2 à 4 heures de l'après midi.

## *INSTITUT ST-CHARLES,*
*POUR LES DEMOISELLES*
Dirigé par Mme C. Macé,
*RUE BOURBON*, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES portes ont recommencé dans cette Institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'épargne que de professeurs d'élite, capables de seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les cas d'engagement sont connus, ou le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, pour les élèves de Mme Macé.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

## INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
*Mme CHARPAUX,*
282, rue du Chemin de Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves qu'elle aux cours régulière commencera le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de l'étage sont confiées à M. Sadler.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans un quartier le plus sain de la ville, tout près des cars de l'Esplanade; et ne laisse rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. Un jardin vaste, entouré de grands arbres, leur offre de bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpaux qui y consacrent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Wallis, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano, 82 rue Royale. 8sept—3m

## Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est constamment ouvert et a d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1848 et jouit de l'état. On trouvera dans ses plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des hommes d'affaires qui ont reçu leur éducation dans cet établissement. Les messieurs peuvent assister au COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'espagnol ou d'anglais. Une éducation commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $500 ou $3000 par an, est la plus belle fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement. RUFUS DOLBEAR,
10 sep—3m Président

## *INSTITUTION A. DARROT.*
—POUR LES DEUX SEXES—
168.....Rue Royale, entre Hte. et Toulouse.....168.

CHAQUE département a son entrée et une classe particulières.

La cuisine et les convoyes d'agréments font partie de l'instruction.

Une personne compétente s'occupera spécialement des enfants qui se rapa rat à la première communion.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. 24oct1m

## INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT et EXTERNAT.
200.....Rue du Bayou.....200

M. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-sept ans.

L'enseignement comprend : l'anglais, le français, espagnol, le latin, les mathématiques, la tenue des livres et les arts d'agrément.

Un professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Martin, de 2 à 4 heures de l'après midi, rue du Bayou, 200. 1sept—1m

## COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNÉE scolaire au Collége StCharles (Grand Le Cotège, Lone) commencera le 26 octobre pour se terminer 26 les l'usage vers le 20 août.

Le prix de la pension y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et les honoraires du médecin est de $300 en or, ou l'équivalent en monnaie courante.

Entrée : $10.

Les frais et les médecines sont en dehors du prix de la pension. — La musique, à la volonté des parents et de la pension. Les articles de literie peuvent être fournis au Collége au prix de $10 par an.

F. BENAUSSE, S. J.
Président.

Pour informations plus spéciales s'adresser à
C. F. FOURNIE & Co. agents,
27 oc 1—3o 31 oct. No 69 rue Natchez.

## EMMET HILL,
M. JEFF. THOMPSON,
Autrefois de Memphis, Autrefois de Missouri,
RICH FOWER, autrefois de Natchez.

## Mix, Thompson & Power,
MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL
Marchands commissionnaires, facteurs de coton
et de produits, Nouvelle Orléans,
RUE DE LA COMMUNE N° 67, ET RUE DU CANAL N° 50.

NOUS étant établis à la Nouvelle Orléans pour faire le commerce de groceries et les affaires de commission et de courtage, nous sollicitons l'appui de nos amis du Sud et de l'Ouest. Nous aurons constamment en fonds compté de commodités et livrage des avances sur le coton, le maïs et autres produits à l'Ouest et du Sud qui nous seront consignés.

Sept—3m MIX, THOMPSON & POWER.

## O. E. GIRARDEY, NICHS J. HORY.
*O. E. GIRARDEY & CO.,*
(ci-Devant de la maison J. A. Sparo & Co)
Encanteurs de propriété foncières,
EXCHANGE PLACE, Nos 17 et 19,
Entre les rues Canal et Dauphine, à la Bourse des Marchands,

Se chargent de l'achat, de la vente et de louage de propriétés foncières, comme par le passé, négocient les hypothèques et font toute espèce de ventes de biens. Ils solicitent respectueusement l'appui du public.

1er oct—1m

## *JOHN C. BLOHM,*
Encanteur et Marchand commission-naire,

Se charge de toutes les ventes de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers, et autres marchandises.

Il se charge également des ventes de carrosses, des ventes de débets, et fait des avances libérales sur les consignations. 1er oct—1m

## C. DE LASSUS,
Courtier de change,
83.....RUE CARONDELET.....83
21sept—6t

ALEX. BONNEVAL.....JNO. DOLHONDE
BONNEVAL & DOLHONDE.
*COURTIERS*
DE SONS, ACTIONS, BILLETS, TRAITES SCRIP D'ASSURANCE, OR, ARGENT, &c.
185.....Rue de la Commune.....185
1er oct—3m

## T. J. & W. H. COOLEY,
AVOCATS.
Rue St-Charles No 96 au Premier, chambres No 4.
14sept—6m

## *CHARLES BOUDOUSQUIÉ*
NOTAIRE,
82.....Rue de la Bourse.....82
5 oct—1m An avenir.

A. S. GRISWOLD. WM M. GOODRICH
A. S. GRISWOLD & CO.,
Se font des ports Canal et Royale, nouveaux maison
MYDLE GOODRICH, établie à la Nlle Orléans il y
plus de 50 ans—Fabricants de bijoux et d'orfèvrerie, importateurs de montres, diamants, pendules, bijoux, lunettes, opéras, cannes, parapluies, couteaux et objets de fantaisie.

Continuement en magasin—le plus grand assortiment du Sud. 1er oct—3m

AVANCES! AVANCES!
NOUS PESONS
DES AVANCES
Sur le coton expédié à MM. BATHGOMERIOS & Co de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
LEVY & DIETZE,
Sept—1m rue Carondelet No 27.

## E. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
ET
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nlle-Orléans,
Se charge également pour le gens de Factor de tabac en feuilles, également pour Tennessee. 17sept—1m

## Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. F. DUNN & Co.
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS,
Rue de la Commune, No 56.

Un grand assortiment général de chapeaux de feutre et de laine, Pour hommes, jeunes garçons et enfants,
Constamment en magasin et à vendre à bas prix. Les commandes sont promptement remplies.
6sept—6m

## *OPELOUSAS & OPELOUSAS*



POUR LES OPELOUSAS.—Tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures du soir, départ régulier du bayou Sarah, pour Bayou Grosse Tête, Opelousas et Washington, touchant à Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Bayou Sara, Fausse Rivière, Pointe Coupée, Morganza, Red River Landing, Simmesport, Bayou Rouge, Bayou Boeuf, Cheneyville, Alexandria, Bayou Rapides, Bayou Robert, Marksville, Avoyelles, Bayou Lamourie, Bayou Cocodrie, Bayou Chicot, Bayou Boeuf, Bayou Crocodile, Bayou Wauchitoche, Bayou Plaquemine, Bayou Courtableau et Bayou Teche.

Le vapeur

CLARA, capitaine Ch. Pickett, commandant M. L. Bishop, partira régulièrement comme ci-dessus de la Rivière, Avoyelles, Bayou Rapides, Bayou Robert, Marksville, Avoyelles, Bayou Lamourie, Bayou Cocodrie, Bayou Chicot, Bayou Boeuf, Bayou Crocodile, Bayou Wauchitoche, Bayou Plaquemine, Bayou Courtableau et Bayou Teche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
GUILLOU & GODDWYN, rue du Camp No 27
J. S. FAGAUD, agent pour les approches
Rue de la Commune, No 27.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 4 heures du soir et les VENDREDIS, à 9 heures du matin.

Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et toute les petits intermédiaires de la Côte.

Le coquette paquebot NINA SIMMLE capitaine W. Bayliss, Esqr. Capt. George Tronnier, donnera partira ainsi qu'il est dit ci dessus, régulièrement de la Rivière Sara tous les LUNDIS. Vendredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage (excellents commodements) s'adresser à bord ou à
VITUS & GWARTNEY
No 3, rue Toboroptionine.

## *VICKSBURG.*

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir

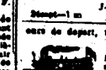

Paquebot régulier du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez, Rodney, Bayou Sarah, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur MAGENTA, capitaine J. M. Wilkins, commis Geo A. Williams, partira régulièrement, comme ci-dessus, pour Vicksburg & ses propriétaires de premier classe et de cabine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A STEVENSON, agent,
Rue Front No 7.

P. S.—Le MAGENTA connaissera ses voyages RAMEDI, 23 septembre, et fera le service pendant toute la saison. 17oct—3m

## *BAS DU FLEUVE.*

Paquebot régulier du bas du fleuve—Deux fois par semaine—Jours de départ, tous les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 4 heures du soir.

Le beau bateau à vapeur MYTTIE STEPHENS, capitaine Leo Sayle, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A M pour Plaquemine Fortaise et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. pour les Forts Jackson et St-Philippe. Revenant on ville les JEUDIS et LUNDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
VITUS & GWARTNEY,
Rue Front No 3.
ou à FIRMIN MARTIN,
Rue de la Vieille Levée. No 145

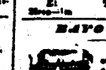

POUR LA COTE AU DESSUS A DE LA VILLE.—Le MERCREDI et le SAMEDI—Le beau paquebot à vapeur WENONA, capitaine G. E. Pilcher (N. Barrois, commis), partira régulièrement pour les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin. Au retour, il quittera la Quartier des Nègres, tous les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures du matin.

Fret, 75 cents par baril liquide et sec. Les expéditeurs devront de variablement payer le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au chef de la Division,
T. D. WILLIAMS & Co,
No 3, rue Tchoupitoulas.

Sept—1m Le BAYOU, No 16 rue Bienville au pavoir

POUR LE HAVRE.—Le barque clipper SHARPSBURG de première classe, capitaine Horace Staples, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux cans engagements, chambres) s'adresser à
GEO. W. HYNSON & Co,
Rue de la Camp No 82.

16 sept

## 1 ligne régulière.

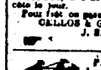

POUR LA HAVANE.—Départ sous peu—Le goélette-clipper anglaise MORRIS, bien connue de 1re classe, capitaine F. N. Frosty, ayant une grande partie de sa cargaison engagée à bord, peut. Pour reste de fret ou passage (bons arrangements), s'adresser au capitaine à bord, au face du marché aux viandes, ou au No 59 de la rue Vieille Levée

Sept—

## *A VENDRE*

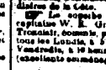

Une belle goélette américaine très convenable pour le service de 0 à 5 et 60 Tonne, est offerte à très bas prix. S'adresser à bord de la dite goélette, à Tchoupitoulas, 6 H. A. SCHUESMANN.

## Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers splendides batiments de cette ligne faisiste pour ce service sont les suivants :

| | | |
|---|---|---|
| WASHINGTON | 3200 tonneaux | 2500 chevaux |
| LAFAYETTE | 3200 | 2500 " |
| EUROPE | 3200 | 2500 " |
| NAPOLEON III | presque terminé | 1100 " |
| ST LAURENT | en construction | grande force. |
| FERRIRE | | |
| VILLE DE PARIS | | do |

Départs de New York.

LAFAYETTE ou WASHINGTON, samedi 14 octobre
EUROPE, Dimanche..... novembre
Première classe, 0 de 1re classe, $60.
*Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.*

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pour eux le coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Bons médicaux gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York ;
A Paris, 13, boulevard des Capucines (Grand Hôtel),
Au Havre—chez William Isaac & Cie. 8 fev—1y

## MALADIES.
*Dépuratif, Fumande, Injection et Poudre de Dr VERGE.*

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, chaudes pisses, gonorrhées, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéris par l'emploi des médicaments du Dr. J. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé à ceux qui ont usé de vifs remèdes. Prix $5 pour chaque flacon, ou 4 flacons pour $15.

Le Dr. VERGE a fait une étude spéciale des maladies secrètes, et a traité avec succès plusieurs milliers de cas. Consultations gratuites, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, au bureau du docteur, 6 rue Bienville, 2e étage, entre Chartres et Royale.

Les personnes qui ne peuvent se rendre au bureau du docteur, peuvent s'adresser par lettre affranchie, et recevront les médicaments par la poste, avec les instructions nécessaires pour leur usage.

Le docteur a en outre un traitement spécial pour les maladies des femmes, qu'il a suivi avec succès depuis plusieurs années. Il a publié un petit livre sur ce sujet, qu'il donne gratis à ceux qui le demandent